

## PROGRAMME

09H30 – 09H45 : Accueil des participants

09H45 – 11H30 :

- ▶ Ouverture officielle

### 1ere séance plénière :

Présidence : IURS (à définir)

- Abdelhamid El Jamri (Président du Comité de protection des droits des travailleurs des Nations Unies) - *La Convention internationale*
- Abdou Menebhi (EMCEMO) - *Recommandations de la société civile au GFMD 2008*
- Abdelfattah EZZINE (IURS) - *Les migrants marocains dans les pays arabes.*

11H30 – 11H45 :

- ▶ Pause café

11H45 – 12H45 :

### 2eme séance plénière :

Présidence : Mehdi Semlali (EMCEMO)

- Souad Talsi (Al-hassanya) & Mina Rhouch (CIMME) - *La migration féminine en Europe*
- Ali Elbaz (ATMF) – *La CTM au Maghreb : de la ratification à la pratique.*
- Saïd Tbel (Membre du comité de suivi Maroc-ONG de la Conférence Non-Gouvernementale Euro-Afrique) - *La Migration Subsaharienne au Maroc*

12H45 – 13H45 :

### Débat général

- ▶ Buffet de clôture

La journée aura lieu à l'**Hôtel Golden Tulipe Farah** à Rabat, sis à :  
*Makhlouf 10 - 10.000 – Rabat Tél. : 037734747*



## COLLECTIF MAROCAIN 18/12

Avec le soutien du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger  
(CCME)

### Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille

*Droits humains, migration et développement*

### Migration Marocaine et Migration au Maroc

**JEUDI 18 DECEMBRE 2008**

Pour toute information prière de contacter :

- Abdelfattah EZZINE : 072167571 - [fattahezzine@hotmail.com](mailto:fattahezzine@hotmail.com)
- Abdou MENEUBHI : +31655818828/079520656- [info@emcemo.nl](mailto:info@emcemo.nl)

## ARGUMENTAIRE

### 1) Objet :

Dans le cadre de la commémoration de la journée du 18 décembre - journée internationale de la *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (CTM)* - le *Collectif Marocain 18 Décembre (CM 18/12)* organise une journée d'information, d'échange et de débat autour de :

- la migration marocaine dont les acteurs sont les marocains immigrés
- et la migration au Maroc qui a pris beaucoup plus l'aspect d'une migration subsaharienne de transit taxée de tous les maux et les violations des droits humains.

Le *CM 18/12* ; constitué de marocains ayant participé aux journées civiles dans le cadre du 2<sup>ème</sup> **Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD/GFMD)**, organisé les 27-30 octobre 2008 à Manille (Philippines) et dont les membres sont des chercheurs et des acteurs associatifs, vise, à travers cette initiative :

- célébrer cette journée du 18 décembre par l'ouverture d'un débat sur les avancées et les retards en ce qui concerne l'application de la dite-convention, d'un côté et l'impact de tout cela sur la communauté marocaine à l'étranger et la politique marocaine en matière de migration, de l'autre ; pour élaborer une méthode de travail partagée autour de la question de migration en général et au Maroc en particulier,
- présenter les recommandations émanant des journées civiles du Forum de Manille, afin de débattre les formes de mise en œuvre de ces recommandations pour promouvoir la situation des migrants par le respect de leurs droits, la reconnaissance de leur apport social et

économique aux pays d'accueil ainsi que l'appui de leur rôle dans le développement de leur pays d'origine de manière à contribuer à la mise en place d'une véritable politique de migration non seulement dans les pays d'origine mais aussi dans les pays de transit et d'accueil, notamment au Maroc.

- discuter les problèmes saillants de la migration marocaine et la migration au Maroc comme le respect des droits la discrimination, etc. en plaidant pour la protection des migrants et surtout les mineurs, les femmes et les sans-papiers ; et pour répertorier à la lumière de la CTM, des instruments concernant la migration et des recommandations du FMMD les actions à mener en faveur de tous les migrants pour qu'ils puissent recouvrer leurs droits et jouer leur rôle d'acteurs de développement...

### 2) Objectifs :

Cette manifestation a aussi pour but :

- ✓ Informer le public de la convention internationale.
- ✓ Diffuser les recommandations formulées par la société civile au FMMD 2008
- ✓ Débattre la question de la migration des marocains et au Maroc.
- ✓ Dégager de nouvelles pistes de réflexion et d'action pour mettre en relation la migration et le développement dans le cadre de la promotion des droits des migrants et de leur protection.